

## Objectifs :

Obtenir un diplôme de niveau IV (capacité professionnelle indispensable pour l'installation en agriculture).

## Pour qui ?

- Tous les élèves issus d'une 2<sup>nd</sup>e agricole
- Durée : 2 ans après la Seconde
- Statut scolaire par alternance



## Poursuite d'études ?

- BTS Agroéquipement
- GDEA
- ACSE



## Comment ?

- 60 % de la formation pratique (stages + activités en atelier) et sur le terrain
- Plusieurs supports de stage : exploitation, Cuma, ETA, concession, garage
- Contrôle continu et examen final en Terminale.
- Activités pratiques hydraulique, électricité, moteur, machinisme
- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Evaluation ACES 8 et 9
- MAP : méthanisation à la ferme
- EIE : prévention et sécurité
- Stage hors région
- Salons : Innovagri ou SIMA
- Démonstrations et visites d'entreprises

